



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

5753^e séance

Vendredi 5 octobre 2007, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Christian	(Ghana)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Sangku
	Belgique	M. Verbeke
	Chine	M. Wang Guangya
	Congo	M. Gayama
	États-Unis d'Amérique	M. Khalilzad
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Lacroix
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Spatafora
	Panama	M. Arias
	Pérou	M. Voto-Bernales
	Qatar	M. Al-Nasser
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir John Sawers
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation au Myanmar

Lettre datée du 3 octobre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2007/590)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Myanmar

Lettre datée du 3 octobre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2007/590)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants du Myanmar et de Singapour des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Swe (Myanmar) et M. Menon (Singapour) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Ibrahim Gambari, Envoyé spécial du Secrétaire général.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit suite à une demande formulée dans une lettre datée du 3 octobre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies, et publiée sous la cote S/2007/590.

Je souhaite la bienvenue au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et je l'invite à prendre la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons à un moment où les événements au

Myanmar attirent l'attention du monde comme jamais auparavant. Mon Conseiller spécial, M. Ibrahim Gambari, est revenu hier d'une courte mission sur place et en rendra compte au Conseil dans quelques instants. Je lui ai demandé de transmettre aux dirigeants du Myanmar un message très clair de ma part; il en parlera dans son exposé.

Je suis très préoccupé par les événements qui se sont déroulés récemment au Myanmar et les rapports qui font état de violations continues des droits de l'homme. Je dois réaffirmer que le recours à la force contre des manifestants pacifiques est répugnant et intolérable. Si je suis soulagé d'apprendre que des contingents militaires sont rentrés dans leurs casernes et que certaines restrictions ont été assouplies, la situation générale reste néanmoins terriblement inquiétante, notamment parce que l'on ignore le sort réservé aux nombreuses personnes qui ont été arrêtées sans ménagement. J'espère que ces détenus seront relâchés dans les plus brefs délais.

Plus que jamais, le Gouvernement du Myanmar doit s'engager résolument sur la voie de la démocratisation et du respect des droits de l'homme. Le processus de réconciliation nationale doit être accéléré et rendu aussi large, inclusif et transparent que possible. Un dialogue politique sérieux et global est indispensable entre le Gouvernement et l'opposition. L'un des résultats importants de la mission de mon Conseiller spécial est l'annonce par le Gouvernement d'une réunion possible entre le général en chef Than Shwe et Daw Aung San Suu Kyi. Je me félicite de cette annonce et j'exhorte les deux parties à se rencontrer dès que possible. Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de la visite de M. Gambari et y voir un succès ou un échec. Il semble toutefois qu'une possibilité se soit fait jour, et il est vital que le Gouvernement du Myanmar réagisse de manière positive.

Pour faire avancer la cause de la démocratisation et favoriser l'apparition d'un Myanmar pacifique et prospère, il faudra un engagement soutenu de la part de l'ONU, avec l'appui actif de la communauté internationale, et en particulier des pays de la région. Un Conseil de sécurité uni pourrait apporter une contribution importante aux efforts déployés actuellement par l'ONU.

À cet égard, je tiens à remercier l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et ses membres pour leur soutien à mon initiative, ainsi que pour l'intérêt actif qu'ils montrent eux-mêmes pour cette question. J'ai

bon espoir qu'ils resteront saisis de la situation au Myanmar et fermement attachés à y trouver une solution.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne à présent la parole à M. Ibrahim Gambari, Envoyé spécial du Secrétaire général.

M. Gambari (*parle en anglais*): Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de faire rapport au Conseil de sécurité sur les résultats de ma récente mission au Myanmar, du 29 septembre au 2 octobre. Les membres du Conseil connaissent bien les circonstances qui ont décidé le Secrétaire général à m'envoyer au Myanmar, et je leur suis reconnaissant de l'appui clair et ferme que le Conseil a apporté à ma mission.

Au nom du Secrétaire général, je tiens à remercier le Gouvernement du Myanmar de m'avoir reçu et de sa coopération avec ma délégation lors de notre visite. Dans le cadre de la mission de bons offices confiée au Secrétaire général par l'Assemblée générale, mon déplacement avait trois objectifs: premièrement, évaluer la situation sur le terrain au lendemain des manifestations récentes; deuxièmement, transmettre, de la part du Secrétaire général, des messages clairs aux autorités du Myanmar au plus haut niveau; et troisièmement, essayer de promouvoir le dialogue entre le Gouvernement et l'opposition comme meilleur moyen de mettre fin à la crise actuelle et de parvenir à la réconciliation nationale.

Avant d'aborder chacun de ces objectifs, je tiens à exprimer ma gratitude aux autorités du Myanmar pour la souplesse dont elles ont fait preuve face à l'évolution de mon programme au cours de la visite. Comme lors de chacun de mes déplacements précédents au Myanmar, j'ai pu rencontrer à la fois le Président du Conseil d'État pour la paix et le développement, le général en chef Than Shwe, et Daw Aung San Suu Kyi. Je me suis également entretenu avec le général de corps d'armée Thein Sein, Premier Ministre par intérim, et d'autres membres du Gouvernement. Bien que je n'aie pu, malgré des demandes répétées, rencontrer d'autres interlocuteurs pertinents – notamment la Ligue nationale pour la démocratie (LND) et les représentants des moines et du mouvement étudiant Génération 88 – j'ai néanmoins reçu des messages de nombreux groupes et personnes qui ont également alimenté mes conclusions, y compris, bien sûr, l'aide précieuse apportée par l'équipe de pays des Nations Unies.

Les conditions et la durée de ma mission étaient telles que mon évaluation de la situation sur le terrain est forcément limitée. Dans mes deux exposés précédents, j'ai informé les membres du Conseil sur le contexte dans lequel s'inscrivaient les manifestations qui se sont intensifiées depuis le 19 août. Les autorités ont d'abord fait preuve de retenue dans leur gestion du mouvement – ce qui a été très apprécié – mais la semaine précédant ma mission, on a observé une escalade des tensions en raison de la répression violente des manifestants pacifiques par les autorités. Selon le Gouvernement, une dizaine de personnes auraient trouvé la mort, y compris un journaliste japonais, plusieurs dizaines auraient été blessées et plus de 2 000 arrêtées. Des rapports non confirmés avancent cependant des chiffres plus élevés en ce qui concerne les victimes.

Lorsque ma mission a débuté, les mouvements de protestation avaient été largement écrasés dans les rues de Yangon, et lorsqu'elle a pris fin, le calme était globalement revenu et l'activité semblait avoir repris un rythme normal, bien que la situation reste tendue. Les Nations Unies et la communauté internationale restent très préoccupées par les rapports troublants qui continuent de leur parvenir sur des exactions commises par des éléments des forces de l'ordre en civil, en particulier la nuit, après le couvre-feu, exactions qui prennent la forme d'intrusions dans les maisons, de passages à tabac, d'arrestations arbitraires et de disparitions. Des informations continuent également de faire état d'expulsions en masse hors de Yangon des moines arrêtés lors des manifestations et de monastères qui restent en état de siège. La Haut-Commissaire aux droits de l'homme, qui est parmi nous aujourd'hui, et le Conseil des droits de l'homme ont lancé des appels forts en faveur d'une vérification indépendante de ces rapports et pour que les auteurs de toute violation des droits de l'homme soient tenus de rendre des comptes.

Durant ma mission, le Coordonnateur résident des Nations Unies à Yangon a indiqué qu'au moins deux membres locaux du personnel de l'ONU avaient été arrêtés et emprisonnés. J'ai immédiatement contacté les autorités au plus haut niveau à ce sujet, ce qui a permis leur libération. Un troisième membre local du personnel des Nations Unies et un membre de sa famille ont aussi été portés disparus par la suite, et tous deux ont également été libérés depuis. Le Bureau des Nations Unies à Yangon a reçu des demandes de la part de personnes à la recherche d'un abri sûr pour se cacher.

Lors de mes entretiens avec de hauts responsables du Gouvernement, il m'a été dit que les manifestations avaient eu lieu à l'instigation d'une petite minorité d'éléments opposés au Gouvernement et bénéficiant d'appuis extérieurs; que les manifestations étaient limitées à Yangon et Mandalay, tandis que le reste du pays était resté calme; que les autorités avaient en effet fait preuve d'un maximum de retenue dans leur gestion de la situation; et que la plupart des personnes arrêtés pouvaient s'attendre à être relâchées prochainement, après enquête et interrogatoire. Ma délégation a aussi été amenée à un grand rassemblement à Lashio, dans l'État de Shan dans le nord-est du pays, qui était organisé à l'appui de la Convention nationale du Gouvernement et de sa feuille de route politique en sept étapes.

Il est clair toutefois que les manifestations des dernières semaines étaient principalement une expression d'un mécontentement profond et largement répandu face aux conditions socioéconomiques qui règnent dans le pays. La vulnérabilité générale du Myanmar se caractérise par un appauvrissement accéléré et l'incapacité croissante des structures chargées des services sociaux de satisfaire les besoins essentiels de la population. En guise d'illustration, je citerai une évaluation des conditions de vie des ménages réalisée en 2004-2005 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui relevait qu'un tiers de la population du Myanmar vivait en dessous du seuil de pauvreté et que 90 % de la population dépensait moins de 300 dollars par an. Au moment de la publication de cette étude, le PNUD prévoyait qu'une augmentation de 10 % de l'indice des prix pourrait pousser un autre tiers du pays en deçà du seuil de pauvreté. Depuis lors, le prix du carburant a été augmenté à deux reprises, et des taux d'inflation élevés ont provoqué des hausses importantes des prix des aliments et d'autres denrées essentielles. Le taux de pauvreté global se mesure aussi à la part de l'alimentation dans le budget des ménages : celle-ci atteint en moyenne jusqu'à 69 %.

Même si les protestations ont coïncidé avec la décision soudaine prise par le Gouvernement, le 19 août, d'augmenter fortement le prix du carburant, les défilés de bonzes dans l'ensemble du pays semblent avoir joué un rôle de catalyseur, donnant aux manifestations un caractère explicitement politique. Il faut comprendre cela dans le contexte de l'histoire complexe du Myanmar depuis l'indépendance. Il est clair que depuis 1988 les aspirations à la démocratie du

peuple du Myanmar ont été rejetées par le Gouvernement au nom de la stabilité et de la sécurité. Même si le Gouvernement a réussi après 14 années à mener à terme la Convention nationale le 3 septembre, et m'a assuré que la feuille de route en sept étapes jouit d'un large appui parmi la population, l'exclusion d'acteurs clefs, comme la LND, et le fait de ne pas avoir satisfait les attentes de participants essentiels, comme les groupes ethniques signataires de cessez-le-feu, ont tendance à saper la crédibilité et la légitimité de ce processus. Dans ce contexte, le Gouvernement doit ouvrir et élargir le processus censé définir l'avenir du Myanmar, et doit par conséquent accéder aux demandes d'inclusion, de participation et de transparence accrues, afin d'accélérer la transition vers la démocratie et un régime civil.

En ce qui concerne le deuxième objectif de ma mission, je me félicite de ce que, malgré la crise en cours, j'aie pu transmettre directement aux autorités, au plus haut niveau, des messages clairs et fermes de la part du Secrétaire général. Mon premier message consistait à souligner les changements intervenus dans le contexte national, régional et international dans lequel se déroulait ma mission, avec l'appui clair et ferme des voisins du Myanmar, y compris la Chine et le Japon, des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et du Conseil de sécurité. Comme je l'ai déjà dit, le monde n'est pas ce qu'il était il y a 20 ans, et aucun pays ne peut se permettre d'agir isolément vis-à-vis des normes en vertu desquelles tous les membres de la communauté internationale sont appelés à rendre des comptes. Il est par conséquent essentiel pour les dirigeants du Myanmar de reconnaître que ce qui se produit à l'intérieur du Myanmar peut avoir de graves répercussions internationales.

Mon deuxième message consistait à exprimer la profonde préoccupation du Secrétaire général et de la communauté internationale au sujet des événements les plus récents et de formuler des recommandations spécifiques concernant des mesures à prendre immédiatement pour apaiser les tensions. Ces recommandations tendaient, notamment, à : mettre fin aux raids nocturnes et aux arrestations pendant le couvre-feu; lever le couvre-feu le plus rapidement possible; relâcher toutes les personnes arrêtées durant les manifestations; permettre l'accès aux cliniques pour les personnes blessées durant les manifestations; retirer les militaires des rues; assurer le respect des droits de l'homme et de la primauté du droit dans les opérations de maintien de l'ordre, conformément aux normes

internationales; permettre au Comité international de la Croix-Rouge de rendre visite aux personnes détenues et d'aider à localiser les personnes manquantes; et mettre immédiatement fin aux raids dans les monastères.

Troisièmement, j'ai souligné qu'il fallait traiter sans tarder les facteurs politiques et socioéconomiques qui sous-tendent les manifestations, par des mesures concrètes à moyen et long terme, fondées sur le dialogue entre toutes les parties prenantes. Tout apaisement des tensions ne pourra se maintenir que s'il est accompagné de mesures positives s'attaquant aux causes profondes des troubles. Des recommandations précises ont déjà été présentées au Gouvernement à cet égard. Le Conseil est déjà informé des domaines clés dans lesquels j'encourage depuis un certain temps le Gouvernement à réaliser des progrès tangibles : premièrement la libération de tous les prisonniers politiques, y compris ceux qui ont été arrêtés au cours des récentes manifestations; deuxièmement, la promotion d'un processus de réconciliation nationale ouvert à tous; troisièmement, une pleine coopération avec les organisations humanitaires, assortie d'un meilleur accès pour celles-ci; quatrièmement, la cessation des hostilités dans les zones de conflit, y compris l'État de Kayin; et cinquièmement, une coopération continue avec l'Organisation internationale du Travail.

Même s'il n'est pas encore clair à quel point les autorités seront disposées à entendre ces messages, je pense que la mission a aidé à accroître leur compréhension de la façon dont la situation au Myanmar est perçue aux niveaux régional et international, et de la nécessité pressante de mettre en œuvre certaines des idées concrètes qui ont été présentées aux autorités, afin de répondre aux attentes nationales et internationales. S'agissant de mesures immédiates, je tiens à signaler que les autorités ont déjà annoncé un assouplissement du couvre-feu à Yangon et Mandalay. On signale également que la présence militaire visible dans les rues a été réduite. J'ai aussi été informé par le Gouvernement qu'à ce jour 2 095 personnes arrêtées au cours des manifestations ont été relâchées, y compris 728 bonzes, et que d'autres remises en liberté vont suivre comme résultat direct de la demande que j'ai présentée aux autorités au nom du Secrétaire général. Même si je me félicite de ces mesures, il faudra en prendre d'autres au cours des prochains jours et des prochaines semaines, pour non seulement surmonter la crise actuelle mais aussi traiter les facteurs sous-jacents des récents troubles.

Pour ce qui est du troisième objectif de ma mission, à savoir la promotion du dialogue, cette visite m'a permis de reprendre le rôle que j'avais commencé à jouer au cours de ma visite précédente, en transmettant des messages entre les hauts dirigeants et Daw Aung San Suu Kyi. Le fait qu'il m'a été permis de la rencontrer une deuxième fois après avoir rencontré le général Than Shwe suggère en soi que les bons offices de l'ONU sont utiles comme moyen pour les parties d'étudier la possibilité d'entamer prochainement un dialogue. Je me sens donc prudemment encouragé par l'annonce faite hier par le Gouvernement déclarant que le général Than Shwe est disposé à rencontrer Daw Aung San Suu Kyi, même si cela est assorti de certaines conditions. Il s'agit là d'une évolution potentiellement bienvenue, qui appelle un maximum de souplesse de tous les côtés. Le plus tôt sera le mieux pour qu'une telle réunion ait lieu, car c'est une première étape nécessaire pour surmonter le fort degré de méfiance entre les parties. J'espère sincèrement que le potentiel qu'offre le dialogue sera reconnu de la même façon des deux côtés et que cela pourra se traduire par des mesures concrètes dans le sillage immédiat de la crise.

Une autre mesure nécessaire pour qu'un authentique dialogue national ait lieu est la libération de tous les détenus, notamment ceux qui sont malades ou âgés. En effet, il n'y a que des hommes et femmes libres qui peuvent prendre part à un dialogue. L'avenir du Myanmar appartient à toute la population du Myanmar. Il est donc dans l'intérêt du pays que tous ceux qui ont une contribution à apporter puissent le faire. Les questions à aborder dans un dialogue sont connues – depuis de graves préoccupations politiques et relatives aux droits de l'homme jusqu'à des problèmes humanitaires et socioéconomiques pressants – mais ce n'est qu'en travaillant ensemble dans l'unité que le peuple du Myanmar sera en mesure de les traiter et d'avancer en tant que nation unie.

Dans ce contexte, les recommandations spécifiques qui ont été présentées au Gouvernement, y compris la possibilité de mettre en place une commission d'examen constitutionnel à large assise, visent à encourager le Gouvernement à engager un processus de consultation d'après-Convention nationale qui soit ouvert à tous, participatif et transparent. Cela permettrait de renforcer la crédibilité et la légitimité du projet de constitution qui doit être soumis à référendum. L'ONU a de l'expérience pour ce qui est de faciliter ce type de processus d'examen constitutionnel.

En plus des impératifs relatifs au système politique, le Gouvernement doit se montrer plus sensible au contexte humanitaire et socioéconomique extrêmement fragile dans lequel les manifestations et la récente crise ont éclaté. À cet égard, la recommandation adressée au Gouvernement l'invitant à envisager la création d'une commission de réduction de la pauvreté, à large assise, chargée d'identifier et de satisfaire les besoins socioéconomiques, serait un vecteur utile pour promouvoir le dialogue national sur les moyens d'améliorer la « santé » globale du pays. Le travail des organismes des Nations Unies dans le pays a été reconnu par les autorités comme étant utile. Tous les efforts doivent être faits pour continuer de trouver des domaines d'intérêt mutuel où des progrès peuvent être réalisés, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la réduction du trafic de drogue.

L'action humanitaire et l'action politique doivent certes rester coordonnées, mais il est essentiel que les mesures humanitaires ne deviennent pas l'otage des conditions politiques, et vice versa. Toute mesure sérieuse prise sur le front politique devrait être reconnue par la communauté internationale, par la mise à disposition d'incitations dans les domaines humanitaire et socioéconomique.

Pour terminer, je dirai ceci : malgré les événements tragiques des dernières semaines, le moment présent constitue une occasion historique pour le Myanmar. Comme je l'ai déjà dit, la responsabilité de l'avenir du pays appartient en définitive au Gouvernement et au peuple du Myanmar. Cependant, le monde observe attentivement comment cette responsabilité va être exercée, dans l'intérêt de tout le peuple du Myanmar.

Retarder l'édification d'un Myanmar en paix, prospère et démocratique revient à le dénier à ceux qui le méritent le plus : le peuple du Myanmar. Il a souffert pendant beaucoup trop longtemps. À ce stade, c'est avant tout d'espoir qu'il a besoin et il serait encourageant pour moi que cette mission ait incité les dirigeants du Myanmar à écouter leurs propres citoyens.

Le Gouvernement doit également savoir que le monde a besoin d'un Myanmar pacifique, prospère et démocratique, qui puisse contribuer au développement de la région et jouer un rôle utile dans la communauté internationale. Je voudrais réitérer ici qu'au cours des deux dernières années, le Myanmar a fait preuve de plus d'ouverture et a mieux coopéré avec l'ONU et la

communauté internationale. Aujourd'hui, il est temps que les dirigeants du Myanmar fassent les choix audacieux qui démontreront que ces efforts n'ont pas été vains et que le Myanmar est prêt à coopérer avec la communauté internationale en faisant des progrès sérieux et tangibles dans les domaines qui préoccupent cette dernière. Le pays se rendra compte alors que la volonté de l'aider ne manque pas autour de lui. Le Myanmar fait partie d'une région dynamique et prospère. Comme les pays de l'ASEAN l'ont déjà prouvé, ils reconnaissent qu'ils ont eux aussi la responsabilité d'appuyer les efforts du Myanmar en vue d'assurer un avenir dans la paix et la stabilité.

Enfin, comme je l'ai souligné dès le début, les bons offices du Secrétaire général doivent s'inscrire dans la durée et ne sauraient être ponctuels. Il importe de reconnaître qu'une seule mission ne peut résoudre les difficultés fondamentales rencontrées par le Myanmar aujourd'hui. La promotion d'une réconciliation nationale n'excluant personne, de la démocratisation et du plein respect des droits de l'homme nécessitera un engagement durable de la part de l'ONU, notamment par l'intensification des bons offices du Secrétaire général, avec l'appui actif des voisins du Myanmar, des pays de l'ASEAN et de la communauté internationale, y compris d'un Conseil de sécurité uni.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Gambari de son exposé.

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Sir John Sawers (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je commencerai par remercier le Secrétaire général et tout particulièrement son Envoyé spécial, M. Gambari, des rapports très exhaustifs et instructifs que nous venons d'entendre.

Le monde a été tant inspiré que choqué par les images parvenues de Birmanie ces dernières semaines. Nous avons été inspirés à la vue de ceux qui risquaient leur vie pour faire entendre leur voix, réclamant un changement pacifique et la démocratie. Mais nous avons été choqués par l'inhumaine brutalité d'un régime prêt à frapper et à tuer des manifestants pacifiques, y compris des moines bouddhistes – tant vénérés dans la société birmane. Un régime qui s'est livré et continue de se livrer des détentions arbitraires massives dans l'ensemble du pays.

J'ai été particulièrement préoccupé par les propos de l'Envoyé spécial concernant les violations continues des droits de l'homme perpétrées par le régime. Il faut absolument qu'elles cessent.

Malgré la censure imposée par le régime, le monde entier a été témoin des événements survenus sur le terrain. C'est un sentiment d'indignation et d'écœurement devant ce qui se produit qui a été ressenti dans le monde entier. Le Royaume-Uni condamne une fois encore aujourd'hui dans les termes les plus forts la violence qui continue de s'exercer contre le peuple de Birmanie.

Le régime ne peut revenir en arrière. Le monde a été témoin de l'aspiration sincère du peuple birman au changement, et celui-ci bénéficie de l'appui de mon gouvernement, et de bien d'autres gouvernements. La situation qui règne en Birmanie n'est pas seulement un affront fait au monde; c'est une menace à la stabilité, au-delà des frontières birmanes. Il est juste que l'ONU et le Conseil de sécurité y soient associés. En dépit de la violence de ces dernières semaines, la communauté internationale est prête à aider la Birmanie à parvenir à la réconciliation nationale.

Que faut-il faire pour réaliser un changement si manifestement nécessaire? En premier lieu, nous devons formuler des exigences communes à l'intention du régime, parmi lesquelles la cessation immédiate de l'utilisation de la force contre des manifestants pacifiques, la libération immédiate de Daw Aung San Suu Kyi et de tous les autres détenus et prisonniers politiques, et le lancement d'un nouveau processus de réconciliation véritablement ouvert qui permettrait à la Birmanie de faire sa transition vers la démocratie.

Nous avons entendu récemment des déclarations émanant du régime, dont celle prononcée hier soir par le général Than Shwe. Il s'agira de vérifier s'il est aujourd'hui prêt à travailler avec les dirigeants de l'opposition et les groupes ethniques. Il sera jugé à l'aune des résultats.

Nous estimons que le Conseil de sécurité doit demeurer activement engagé. Une déclaration présidentielle qui couvrirait les préoccupations généralement formulées par le Conseil serait indiquée. Le Conseil devrait entre autres offrir son appui unanime au Secrétaire général et à son Envoyé spécial pour qu'ils poursuivent leurs efforts afin de lancer un dialogue ouvert en vue d'un véritable changement démocratique en Birmanie. Nous les remercions des efforts qu'ils ont d'ores et déjà déployés. Nous

estimons que M. Gambari devrait retourner rapidement en Birmanie afin de maintenir l'élan donné. Et nous nous félicitons de l'engagement et du dévouement personnels du Secrétaire général.

Le moment est maintenant venu pour tous ceux qui ont une influence sur le régime en Birmanie de jouer également le rôle qui leur revient. Nous nous félicitons du message sans équivoque envoyé par les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui se considèrent directement touchés par la crise qui fait rage dans leur région. Nous reconnaissons et apprécions le rôle constructif de la Chine qui a appuyé la visite de M. Gambari. Les autorités en Birmanie doivent prendre conscience du fait qu'elles ne bénéficient d'aucun soutien dans la poursuite de leurs politiques actuelles.

La Birmanie est un pays qui abrite d'énormes ressources naturelles et de grands talents humains. Mais depuis 45 ans environ, ces ressources ont été gaspillées et ces talents bâillonnés par un régime impitoyable et égaré. Le monde est prêt à contribuer à la reconstruction de la Birmanie et estime qu'elle doit être intégrée à la communauté mondiale à laquelle elle appartient. Plus vite le processus de réconciliation aura lieu, plus vite nous parviendrons à cette fin.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait remercier le Secrétaire général de sa déclaration et d'avoir dépêché rapidement son Envoyé spécial au Myanmar en réponse à la crise en cours. Nous nous félicitons tout particulièrement des efforts déployés par M. Ibrahim Gambari pour inviter les autorités du Myanmar à régler les complexes difficultés auxquelles le pays a à faire face. Bien entendu, nous avons beaucoup apprécié son exposé exhaustif et attendons avec intérêt les prochains débats approfondis sur les points qu'il y a soulevés.

Dans l'attente de ces débats, permettez-moi, à ce stade, de faire part de certaines des réflexions de ma délégation. La décision du Gouvernement du Myanmar d'autoriser la visite de M. Gambari est encourageante. Cet état d'esprit ne doit cesser d'être encouragé. Nous engageons le Gouvernement à considérer la visite de l'Envoyé spécial M. Gambari pour ce qu'elle a été – une occasion d'engager la communauté internationale dans la résolution des différents problèmes que l'on a laissés s'aggraver durant trop longtemps.

La situation qui règne au Myanmar a été au centre d'une réunion informelle des Ministres des affaires étrangères de l'Association des nations de

l'Asie du Sud-Est (ASEAN) qui s'est tenue à New York la semaine dernière. À cette occasion, l'Indonésie s'est associée aux autres membres de l'ASEAN pour exprimer sa préoccupation, plus encore son horreur, face aux événements au Myanmar. Nous avons invité le Myanmar à renoncer à l'usage de la force et à rechercher une solution politique. Nous avons exhorté les autorités à relancer le processus de réconciliation nationale avec toutes les parties, en oeuvrant pour une transition pacifique vers la démocratie, et à libérer tous les détenus politiques, dont Daw Aung San Suu Kyi.

La situation sur place prend une voie absolument différente de celle suivie actuellement par les pays de l'ASEAN – celle d'une vision de la communauté de l'ASEAN, liée par des valeurs communes, dont la démocratie et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Nous travaillons actuellement à une Charte de l'ASEAN, cadre juridique de l'organisation fondé sur ces valeurs communes.

Le Myanmar n'a pas été tenu à l'écart de l'exercice de construction de cette conception démocratique. Bien au contraire, il a travaillé avec les autres membres de l'ASEAN. C'est ce qui rend les événements survenus récemment dans ce pays d'autant plus difficiles pour les membres de l'ASEAN. C'est la raison pour laquelle nous engageons les autorités du Myanmar à ne pas considérer ces valeurs, ou la clameur populaire qui les revendique comme un affront ou un problème devant être écarté.

Les tragiques événements intervenus dans ce pays ont de graves incidences sur la crédibilité et la réputation de l'ASEAN. Nous ne pouvons détourner les yeux, car il est impossible de progresser ensemble si un membre ignore les valeurs embrassées par le groupe. Depuis 2003, notre engagement nous a poussé à encourager le Myanmar à réaliser des progrès tangibles dans le rétablissement d'institutions démocratiques et la poursuite de la réconciliation nationale, conformément au programme qu'il s'est lui-même fixé pour parvenir à la démocratie. Nous sommes déterminés à apporter notre soutien au Myanmar pour qu'il avance sur cette voie d'une manière franche, sincère et décidée. À moins qu'elle ne soit sérieusement réglée, la récente crise ne pourra que contribuer à saper les efforts positifs qui ont été déployés au cours des dernières années par le Myanmar.

Pour aller de l'avant, il est fondamental que le Conseil de sécurité soutienne de manière constante les bons offices du Secrétaire général, notamment en

encourageant l'émergence d'un climat propice à un règlement pacifique de la situation actuelle.

Il est tout aussi important de reconnaître l'importance de la résolution S-5/1 du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, adoptée par consensus à sa cinquième session extraordinaire le 2 octobre 2007. Nous sommes convaincus que l'application de cette résolution devrait compléter et renforcer les bons offices du Secrétaire général s'agissant du Myanmar.

En ce qui concerne le Myanmar lui-même, nous exhortons une fois encore le Gouvernement à faire preuve de retenue et à œuvrer de manière urgente pour que le climat de peur cède la place au pouvoir de la persuasion démocratique et du dialogue inclusif. Un dialogue authentique et n'excluant personne profitera des vues de toutes les parties, unies en tant que peuple et en tant que nation. À cet égard, les récentes informations selon lesquelles les dirigeants du Myanmar seraient prêts à rencontrer Daw Aung San Suu Kyi nous permettent de former quelques modestes espoirs. Nous espérons que cette rencontre constituera un premier pas vers la réconciliation nationale.

Ma délégation estime que les récents événements survenus dans le pays devraient insuffler un élan fort en faveur de la réalisation de progrès réels dans le processus de démocratisation. Alors que le Gouvernement et le peuple du Myanmar s'attaquent aux difficultés qui empêchent d'atteindre ce noble objectif, l'Indonésie se tient prête à continuer d'appuyer ce pays de manière bilatérale et au sein de l'ASEAN.

Je voudrais terminer en réaffirmant notre plein appui aux bons offices du Secrétaire général en vue d'obtenir la pleine participation du Myanmar, de manière à compléter les efforts de l'ASEAN et d'autres pays de la région.

M. Wang Guangya (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Secrétaire général de sa déclaration. Je tiens aussi à remercier M. Gambari, le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar, de son exposé et à le féliciter d'avoir atteint les objectifs fixés pour sa visite au Myanmar.

La Chine est un voisin immédiat du Myanmar. Nos deux pays partagent une frontière de plus de 2 000 kilomètres et nos deux peuples sont voisins et partagent les hauts et les bas de la vie depuis les temps les plus anciens. C'est pourquoi nous sommes tout aussi préoccupés par la situation au Myanmar que

n'importe quel autre pays. Nous espérons sincèrement y voir la stabilité politique, la prospérité économique, l'harmonie sociale et le progrès démocratique.

Depuis fin septembre, la situation au Myanmar est marquée par des troubles qui ont gravement perturbé la vie normale de la population. Le Gouvernement et les dirigeants chinois ont suivi la situation de très près et ont, en de nombreuses occasions, appelé toutes les parties concernées à faire preuve de retenue, à restaurer la stabilité par des voies pacifiques le plus rapidement possible, à promouvoir la réconciliation nationale et à parvenir au progrès démocratique.

La Chine a également demandé au Gouvernement du Myanmar de s'engager à améliorer les conditions de vie de la population, à maintenir l'harmonie entre les ethnies, et à s'attaquer de manière appropriée aux questions d'ordre social. La Chine encourage également le Gouvernement à mettre rapidement en œuvre la feuille de route en sept points pour la démocratie et à faire davantage d'efforts en faveur du processus de démocratisation. Nous sommes persuadés que la stabilité au Myanmar est dans l'intérêt fondamental et à long terme de son peuple ainsi que dans l'intérêt commun de la région Asie-Pacifique et du reste du monde. Sur ce point précis, la Chine partage la même position, les mêmes points de vue et les mêmes attentes que le reste de la communauté internationale.

La Chine appuie vigoureusement les bons offices du Secrétaire général et elle a toujours pensé que l'ONU peut et doit être en mesure de jouer un rôle constructif en soutien au Myanmar. Lors de sa visite au Myanmar, M. Gambari a eu un échange de vues approfondi avec les dirigeants du Myanmar à propos de la situation actuelle et il a également rencontré des personnes issues de communautés et de milieux différents. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Nous sommes plutôt encouragés par les résultats de cette visite et nous pensons que les efforts de M. Gambari et du Gouvernement du Myanmar sont encourageants.

Depuis le début des troubles, la Chine a assumé ses responsabilités et s'est efforcée de promouvoir la stabilité au Myanmar. Elle a encouragé le Gouvernement du Myanmar à maintenir ses relations avec la communauté internationale. Pour l'heure, la visite de M. Gambari a permis d'obtenir des premiers résultats. Il a pu écouter les points de vue des différentes parties présentes dans le pays et il a également transmis les inquiétudes du monde extérieur.

Il convient de noter que l'objectif de la mission de bons offices du Secrétaire général ne pourra être atteint en une ou deux visites seulement. Il s'agit d'un processus graduel qui donnera des résultats progressifs. Nous encourageons M. Gambari à poursuivre ses contacts avec toutes les parties au Myanmar, à renforcer la confiance mutuelle et à faciliter un dialogue sincère.

Nous avons appris que le Myanmar a convié M. Gambari à se rendre de nouveau dans le pays à la mi-novembre. Nous espérons sincèrement que les bons offices du Secrétaire général aideront véritablement le Myanmar à parvenir à la stabilité interne et à la réconciliation nationale. Nous espérons aussi qu'ils permettront de fournir une aide constructive au pays afin de régler les problèmes économiques, sociaux et humanitaires et ceux liés aux droits de l'homme. Toute action du Conseil de sécurité devrait viser à favoriser les bons offices du Secrétaire général plutôt qu'à interférer avec eux, voire à saper la confiance maintenant établie.

Nous observons que la situation au Myanmar s'apaise grâce aux efforts conjoints de toutes les parties présentes dans le pays ainsi que de la communauté internationale. La Chine espère que la situation continuera d'évoluer dans la bonne direction. La situation actuelle ne représente aucune menace pour la paix et la sécurité régionales ou internationales. L'avenir du Myanmar est entre les mains de son peuple et de son gouvernement, et les problèmes qu'ils rencontrent seront dûment abordés grâce à un processus de consultations.

Selon nous, il est bien compréhensible que le reste du monde exprime sa préoccupation et fasse part de ses attentes face à la situation sur le terrain. Toutefois, exercer des pressions ne sert aucun objectif et ne peut mener qu'à l'affrontement, voire à l'interruption du dialogue et de la coopération entre le Myanmar et la communauté internationale, y compris l'ONU. C'est pourquoi le Conseil de sécurité devrait adopter une attitude prudente et responsable sur cette question. La communauté internationale peut aider le pays à parvenir à la réconciliation nationale et au progrès démocratique en offrant une participation et une médiation constructives. La clef est d'adopter la bonne approche.

En effet, si la situation au Myanmar venait à empirer du fait d'une intervention extérieure, c'est la population du pays qui en paierait le prix. C'est la

dernière chose que souhaite la Chine, tout comme les autres voisins du Myanmar et les pays de la région.

Nous attendons avec intérêt la poursuite du dialogue et de la coopération constructive entre la communauté internationale et le Gouvernement du Myanmar, ce qui, nous l'espérons, aidera le pays à avancer sur la bonne voie. La Chine appuie le rôle positif joué par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) dans cette question et elle continuera d'œuvrer avec la communauté internationale en vue d'un règlement positif de la question du Myanmar.

M. Lacroix (France) : Ma délégation souhaite également remercier le Secrétaire général et son Envoyé spécial, M. Ibrahim Gambari, pour leurs exposés très complets.

Malheureusement ce que nous venons d'entendre sur la situation en Birmanie et sur l'attitude des autorités de ce pays vient confirmer nos craintes. Le 26 septembre dernier, le Conseil de sécurité s'était réuni et avait exhorté le Gouvernement birman à la retenue. Les autorités birmanes n'ont pas tenu compte de cet appel pressant. Bien au contraire, depuis 10 jours, une chape de plomb s'est abattue sur la Birmanie.

Il est impossible de connaître le bilan de ces dramatiques journées, car la junte tente de dissimuler au monde ses sanglantes exactions. Mais une chose est sûre : la répression brutale menée par l'armée et la police a déjà coûté de trop nombreuses vies. La France condamne avec la plus grande vigueur le recours à la violence à l'encontre de manifestants pacifiques. C'est pourquoi, elle a décidé, avec ses partenaires de l'Union européenne, de renforcer les mesures de sanction ciblées mises en place à l'encontre des dirigeants birmanes. La répression est moins visible désormais, mais elle se poursuit jour après jour. Des milliers de personnes sont détenues hors de tout cadre légal. La population vit dans la peur des rafles conduites de nuit, en général, par la police. Parmi ces personnes qui ont littéralement disparu se trouvent de nombreux moines. Des témoignages concordants font état de temples vides de toute présence humaine à l'intérieur et autour de la capitale.

La France exprime son extrême préoccupation quant au sort de ces nombreux prisonniers et disparus. Les dirigeants birmanes doivent savoir qu'ils seront tenus responsables du sort de ces personnes.

Dans ce contexte dramatique, la France réitère son appel pressant aux autorités pour qu'elles libèrent

immédiatement les personnes incarcérées pour avoir exercé pacifiquement leurs droits d'expression et de réunion. Elle demande instamment que le Comité international de la Croix-Rouge soit autorisé sans délai à accéder aux prisons birmanes. En outre, elle exige une nouvelle fois la libération sans condition de M^{me} Aung San Suu Kyi ainsi que celle de tous les détenus d'opinion emprisonnés avant les derniers événements. Enfin, elle réitère l'importance qu'elle attache à une venue rapide sur place du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Birmanie, M. Pinheiro.

En ces moments tragiques, le peuple birman peut être assuré du soutien de la communauté internationale. La France tient à cet égard à saluer la position très ferme prise par l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Au-delà, l'unité et la détermination de la communauté internationale se sont manifestées avec force lors de l'adoption unanime, par le Conseil des droits de l'homme, d'une résolution adaptée à la gravité de la situation en Birmanie.

Dans ce contexte, le Conseil de sécurité, qui agit au nom de la communauté internationale, ne saurait seul rester silencieux. Son devoir est d'exprimer, pour reprendre les termes utilisés par la présidence de l'ASEAN, la révolte universelle face à l'attitude des généraux birmanes et de leur faire comprendre qu'ils ne pourront se maintenir au pouvoir par le règne de la terreur et de l'arbitraire.

Nous manquerions à nos responsabilités si nous nous contentions de condamner. Nous devons aller plus loin et délivrer un message d'espoir au peuple birman en aidant le Secrétaire général de l'ONU à fixer des perspectives d'avenir. Ces perspectives sont celles d'une véritable réconciliation nationale et d'une transition vers la démocratie. C'est dans cet esprit que nous réitérons notre plein appui à la mission de bons offices conduite par M. Gambari, à qui nous exprimons une nouvelle fois notre gratitude pour son action déterminée et porteuse d'avenir. L'Envoyé spécial du Secrétaire général a su nouer des relations de confiance avec toutes les parties birmanes. Nous souhaitons que, sur la base de ce premier résultat et des orientations qu'il nous a présentées à l'instant, il soit rapidement en mesure de faire des propositions concrètes en vue de favoriser l'enclenchement, avec le soutien de l'ONU, d'un processus de dialogue authentique associant les autorités et les représentants de l'opposition et des minorités. À cette fin, nous estimons qu'il sera

nécessaire qu'il puisse se rendre à nouveau en Birmanie dans les plus brefs délais.

Nous avons pris note de la disposition du chef de la junte à entamer un dialogue direct avec M^{me} Aung San Suu Kyi. Cette déclaration très tardive fixe cependant une fois de plus des conditions à la reprise du dialogue. Tout en espérant qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle manœuvre visant à gagner du temps, nous laissons naturellement à M^{me} Aung San Suu Kyi et à son parti la décision de répondre ou non à cette proposition.

En revanche, si les autorités birmanes maintenaient leur refus d'envisager tout dialogue sérieux et sincère avec l'opposition ou fixait des conditions inacceptables à sa reprise en s'obstinant par ailleurs dans la voie de la répression, de la terreur et des atteintes aux droits de l'homme, l'Envoyé spécial devrait le faire savoir et le Conseil de sécurité devrait alors en tirer toutes les conséquences.

Pour finir, ma délégation souhaite souligner toute l'importance qu'elle attache au caractère collectif de notre effort. Nous partageons tous la même préoccupation. Nous souhaitons tous des progrès réels vers le dialogue et la démocratie. Nous soutenons tous l'action de M. Gambari. Les pays de la région, ceux de l'ASEAN et la Chine jouent un rôle essentiel, auquel la France rend hommage. Il est important que notre conseil soutienne et renforce cette approche collective tout en envoyant des messages clairs aux autorités birmanes.

M. Verbeke (Belgique) : Je souhaiterais tout d'abord saluer la présence du Secrétaire général. Cette présence illustre la gravité de la situation dont nous discutons aujourd'hui et dont le Conseil de Sécurité est saisi à juste titre. J'aimerais également remercier M. Gambari pour son exposé sur sa mission en Birmanie à un moment des plus critiques. La réunion d'aujourd'hui est l'occasion de souligner le plein soutien du Conseil à ses efforts de bons offices.

L'ampleur des manifestations en Birmanie a démontré combien l'absence de dialogue s'avère intenable à long terme. Le mouvement des moines et de la population auquel nous avons assisté depuis le 19 août dernier était en effet unique par son ampleur et son étendue dans l'ensemble du pays. Ma délégation condamne la répression brutale de ces manifestations non violentes. La Belgique est en outre particulièrement inquiète des nombreuses arrestations survenues au cours des dernières semaines et demande instamment au

Gouvernement du Myanmar de procéder à la libération de personnes qui n'ont fait qu'user de leur droit fondamental à la liberté d'expression et d'association.

Le Conseil a sans doute appris la décision d'étendre le régime de sanctions ciblées que l'Union européenne a prise suite aux graves événements dont la communauté internationale a été le témoin. En soutenant ces sanctions, la Belgique veut faire comprendre que la répression des droits fondamentaux ne peut être aucunement tolérée, en espérant par ailleurs que des progrès dans la démocratisation et le respect des droits de l'homme nous permettent d'inverser le cours des choses.

Le rôle des pays de la région et notamment des voisins est dans ce cadre essentiel. La Belgique salue la déclaration du 27 septembre de la Présidence de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et se réjouit de sa présence devant le Conseil aujourd'hui.

Ma délégation écoutera avec attention l'intervention de la Birmanie. Les attentes de la Belgique au regard des récents développements se résument comme suit : premièrement, lancer incessamment un dialogue politique inclusif; deuxièmement, ouvrir la voie vers une réelle démocratisation dans le respect total des droits de l'homme et des libertés fondamentales; enfin, libérer immédiatement et sans condition les personnes arrêtées au cours de la répression récente ainsi que tous les prisonniers politiques, et en premier lieu Daw Aung San Suu Kyi.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général de sa déclaration. Nous remercions également son Envoyé spécial, M. Gambari, de son exposé détaillé sur la visite qu'il vient d'effectuer au Myanmar.

L'Afrique du Sud a approuvé la décision du Secrétaire général de dépêcher au Myanmar son Envoyé spécial, M. Gambari, dans le cadre d'une mission de bons offices. Nous nous sommes également réjouis que le Gouvernement du Myanmar ait accepté de recevoir l'Envoyé spécial et, surtout, qu'il l'ait autorisé à rendre visite à M^{me} Aung San Suu Kyi. Nous félicitons M. Gambari des efforts inlassables qu'il déploie depuis sa nomination aux fonctions d'Envoyé spécial du Secrétaire général, et tout particulièrement de tout ce qu'il entreprend pour remédier à la situation qui règne actuellement au Myanmar.

Le Gouvernement sud-africain s'est déclaré vivement préoccupé par la violence et l'utilisation meurtrière de la force au Myanmar. L'Afrique du Sud est d'avis que la clef des problèmes actuels du Myanmar réside dans une solution politique sans exclusive négociée dans la paix entre le Gouvernement et l'ensemble des acteurs politiques. Nous demandons instamment aux autorités du Myanmar de faire preuve de retenue et de s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la situation actuelle.

Nous saluons la manière diligente et concertée dont le Conseil des droits de l'homme est intervenu face à cette situation. Nous prions instamment la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, de faire bloc derrière le Secrétaire général et son Envoyé spécial tout au long de leurs efforts.

M. Burian (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Gambari de son exposé et de ses observations sur sa récente visite en Birmanie. Je tiens également à remercier le Secrétaire général et à lui dire que nous appuyons fermement la poursuite de ses bons offices et de ses efforts en faveur de la démocratie et de la réconciliation en Birmanie. Nous l'encourageons à demeurer vigoureusement engagé dans ce processus et demandons au Gouvernement birman d'utiliser cette aide et cette possibilité pour, comme l'a dit le Secrétaire général, prendre des mesures audacieuses sur la voie de changements démocratiques dans le pays.

La Slovaquie est préoccupée par la détérioration de la situation en Birmanie. Nous condamnons la répression violente menée par les dirigeants militaires du Myanmar contre les manifestations civiles pacifiques qui ont commencé le mois dernier à la suite d'une recrudescence des tensions, des violations des droits de l'homme et de la détérioration de la situation humanitaire et sociale dans le pays. Nous sommes choqués et consternés par les rapports faisant état de morts et de blessés graves parmi les manifestants, et nous sommes vivement préoccupés par le sort de centaines de militants et de simples citoyens qui ont été détenus ou sont portés disparus.

La Slovaquie appelle les autorités de Birmanie à cesser immédiatement toutes les hostilités et toutes les atteintes aux droits de l'homme contre leurs propres citoyens, à libérer les manifestants arrêtés et tous les prisonniers de conscience, y compris la dirigeante pour la démocratie et lauréate du prix Nobel Aung San Suu Kyi, et d'entamer un processus de grande ampleur et sans exclusive de transformation politique et de

réconciliation nationale en respectant le caractère pluriethnique et pluriconfessionnel de la société.

Le bilan de la Birmanie en matière de droits de l'homme est désastreux : utilisation d'enfants soldats, travail forcé, torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants. Pendant des décennies, le régime militaire a mené, contre des groupes ethniques, une guerre au cours de laquelle les forces de sécurité ont rasé des villages, violé des femmes et tué des civils, forçant des centaines de milliers de personnes originaires de Birmanie à chercher refuge dans les pays voisins. Nous craignons que, si la violence et les violations flagrantes des droits de l'homme se poursuivent, la situation en Birmanie ne se transforme en un conflit intra-étatique majeur et dangereux aux conséquences graves et imprévisibles pour l'ensemble de la région.

À cet égard, nous demandons encore une fois au Gouvernement birman de coopérer sans réserve avec l'ONU, de remédier à la situation humanitaire et politique dans le pays, et de mettre en œuvre les recommandations du Secrétaire général, présentées par M. Gambari, ainsi que les dispositions de la feuille de route pour la transition vers la démocratie.

Nous appuyons fermement le rôle et les efforts des partenaires régionaux qui tentent d'aider à trouver des moyens pour que la Birmanie puisse réagir face à cette situation et parvenir à une solution viable, pacifique, démocratique et politique de la crise. Tout en réaffirmant notre appui plein et entier au rôle et aux bons offices du Secrétaire général et de son envoyé, M. Gambari, nous pensons que le Conseil de sécurité doit, lui aussi, prendre des mesures appropriées pour remédier à la situation en envisageant une stratégie susceptible de faciliter la réconciliation nationale et une véritable transition vers la démocratie.

M. Khalilzad (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis se félicitent de la participation du Secrétaire général à la présente séance. Nous tenons à le remercier d'avoir dépêché son Conseiller spécial en Birmanie et d'avoir œuvré d'arrache-pied – comme je sais que cela a été le cas – pour que M. Gambari puisse se rendre en Birmanie. Ces mesures illustrent votre volonté d'aider le peuple birman en cette période critique.

Nous nous félicitons du rapport présenté par le Conseiller spécial, M. Gambari, sur la dernière visite qu'il a effectuée en Birmanie, et nous saluons ses

efforts. Nous appuyons sa mission et avons confiance en ses qualités de diplomate.

Ces dernières semaines, la Birmanie a connu des événements tragiques. Les États-Unis sont consternés par la brutalité de la répression menée par le régime birman contre son propre peuple. Les passages à tabac, les détentions en masse, la torture et, même, le meurtre de citoyens – enfants, femmes, étudiants, moines et religieuses – ou même de personnes qui ne faisaient que participer à des manifestations pacifiques, sont inadmissibles. Les puissances qui ont une influence sur la Birmanie, les États de la région, et en fait nous tous ici dans cette salle ne devrions pas non plus accepter de tels actes.

Bien que le régime birman ait tenté d'empêcher les nouvelles de ces récents événements inquiétants de parvenir au reste du monde en bloquant l'accès à l'Internet, des citoyens birmans courageux ont veillé à ce que nous puissions voir ce qui se passait sur le terrain. Les images étaient saisissantes; on a pu voir des photos d'un journaliste japonais tué par les forces de sécurité birmanes, ainsi que des images du corps sans vie, flottant dans une rivière, d'un moine qui avait été exécuté.

Devant ces événements, je voudrais citer les paroles de Nay Tin Myint, un exilé birman qui, incarcéré 15 ans dans une prison birmane, a subi d'horribles formes de torture; il a qualifié la prison « de véritable enfer ». Dans un article récent, il nous a rappelé que le monde avait détourné les yeux en 1988 lorsque des milliers de personnes avaient été tuées par les armes du régime. Aujourd'hui, le monde regarde. Il ne faut pas abandonner le peuple birman.

Comme la répression brutale imposée par le régime se déroule loin des caméras et des yeux du public, il est difficile de vérifier les faits sur le terrain. Hier encore, le régime a reconnu avoir arrêté plus de 2 000 manifestants, et affirmé avoir relâché 692 personnes. Le régime a même arrêté plusieurs fonctionnaires des Nations Unies au cours de rafles effectuées dans des maisons et des appartements situés dans la zone où se sont déroulées les principales manifestations. Heureusement, ces personnes ont été libérées, mais beaucoup d'autres sont encore en prison, appréhendées par le régime birman au cours de raids menés au milieu de la nuit. Compte tenu des pratiques antérieures, nous craignons que ces personnes ne soient détenues dans des conditions inhumaines inimaginables

et se voient refuser l'accès aux organisations internationales humanitaires.

Les conséquences de cette violente répression se font clairement ressentir dans l'ensemble de la région, laquelle fait face à un exode de réfugiés en provenance de la Birmanie, à la propagation de maladies infectieuses évitables, au trafic de stupéfiants et à la traite des êtres humains. Tout cela est en corrélation étroite avec la crise politique que traverse le pays.

Les Ministres des affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont dit – et nous sommes d'accord avec eux – que les événements en Birmanie sapent la réputation et la crédibilité de cette importante organisation régionale. Nous nous sommes félicités de la déclaration faite le 27 septembre par le Président de l'ASEAN, le Ministre des affaires étrangères de Singapour, dans laquelle il exprimait la révolte des Ministres des affaires étrangères de l'ASEAN face aux actions des forces de sécurité birmanes et engageait à une transition pacifique vers un gouvernement démocratique. D'autres ont fait également entendre leur voix, comme le Ministre des affaires étrangères de l'Inde, le Premier Ministre de Singapour, les ambassadeurs de l'Union européenne. Toutes ces voix signalent un nouveau consensus régional, international en fait, contre la répression menée par le régime birman contre son propre peuple, une répression injustifiable et intolérable.

Je tiens également à souligner le rôle joué par la Chine qui a usé de son influence particulière pour persuader le régime de recevoir le Conseiller spécial, M. Gambari. Nous attendons avec intérêt l'appui continu de la Chine au Conseiller spécial du Secrétaire général afin que sa mission de bons offices aboutisse à des résultats tangibles.

Que va-t-il se passer maintenant? Nous avons entendu aujourd'hui l'évaluation que M. Gambari, le Conseiller spécial, a faite de sa récente visite. Il nous a parlé de la liste « des choses à faire » qu'il a remise au régime. Je me dois cependant de déplorer le fait que les autorités birmanes n'ont pas pleinement coopéré avec M. Gambari pendant sa visite. Il est particulièrement préoccupant qu'elles aient limité son accès à certaines personnes et à certains lieux clés, notamment les chefs du groupe d'étudiants Génération 88, des moines et des manifestants qui ont pris part à des manifestations pacifiques. En outre, les États-Unis ont été profondément troublés de constater que le régime

procède à de nouvelles détentions illégales de citoyens, quelques heures seulement après son départ.

Néanmoins, il se peut que la mission de M. Gambari ait permis d'ouvrir une porte. Il est encore trop tôt pour le confirmer, mais nous prenons note de l'offre du Général Than Shwe de rencontrer Daw Aung San Suu Kyi. En même temps, nous regrettons vivement que cette offre soit assortie de conditions irréalistes. À notre avis, le régime doit dépasser les simples gestes et prendre des mesures concrètes qui répondent aux préoccupations du peuple birman et de la communauté internationale.

Que doit faire le régime birman? Les États-Unis lancent un appel au régime birman pour qu'il mette en œuvre les mesures suivantes. Premièrement, il doit cesser immédiatement la répression violente, et notamment mettre fin aux rafles, lever le couvre-feu et retirer les militaires qui se trouvent aux alentours des monastères et dans les rues des villes birmanes. Deuxièmement, il doit libérer immédiatement les citoyens détenus pour avoir participé aux récentes manifestations. Il s'agit là d'une étape essentielle dans le désamorçage de la situation actuelle. Troisièmement, il doit libérer tous les prisonniers politiques, y compris Aung San Suu Kyi. Cette mesure attendue depuis longtemps est essentielle pour engager un véritable dialogue ouvert à tous avec tous les acteurs de la société birmane, de manière à amorcer la transition vers un gouvernement civil représentatif. Quatrièmement, il doit rétablir les réseaux de communication publics, tels que les lignes téléphoniques et les connexions Internet, en Birmanie même et entre la Birmanie et le reste du monde.

Que peut faire le monde pour inciter le régime birman à prendre ces mesures indispensables? C'est une question qui concerne la communauté internationale tout entière. Les États-Unis ont joué leur rôle et ont traduit leurs paroles en actes qui permettront d'accroître la pression exercée sur le régime. La semaine dernière, le Département du Trésor a gelé les avoirs de 14 hauts responsables du régime, et le Département d'État a identifié des hauts responsables du régime et des membres de leur famille proche, soit plus de 200 personnes, qui feront l'objet d'une interdiction d'entrer sur le territoire des États-Unis. Nous sommes en train d'explorer les mesures de suivi visant le régime et ceux qui lui fournissent une aide financière.

Le Conseil de sécurité ne doit pas rester silencieux, tout simplement parce que le peuple birman

a été réduit au silence par la répression violente menée par le régime. Nous avons l'occasion de parler à sa place, et nous devons le faire.

Actuellement, le Conseiller spécial M. Gambari est l'intermédiaire entre la communauté internationale et le régime. C'est pourquoi il est essentiel de maintenir l'élan imprimé par cette récente visite pour obtenir des résultats concrets grâce à sa mission de bons offices. Nous demandons instamment à M. Gambari de retourner dans la région dès que possible pour poursuivre ses efforts diplomatiques intenses. Nous lançons un appel à tous les Gouvernements qui ont une influence sur le régime pour qu'ils appuient son retour et sa mission. À son retour, nous espérons qu'il pourra compter sur une coopération pleine et entière.

Les voisins de la Birmanie ont un rôle particulier à jouer et des responsabilités spécifiques à assumer. Nous exhortons également l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et ses États membres à s'associer à leurs efforts pour accroître la pression sur le régime birman.

Que faut-il faire si le Gouvernement birman ne prend pas les mesures appropriées? Si le régime birman ne répond pas de façon constructive aux demandes de la communauté internationale dans les délais fixés, les États-Unis sont disposés à présenter au Conseil de sécurité un projet de résolution imposant des sanctions. Nous devons tous être prêts à envisager des mesures telles qu'un embargo sur les armes, afin d'inciter le régime à coopérer avec M. Gambari.

En conclusion, il est temps que le Conseil fasse davantage qu'écouter simplement un exposé. Comme le Représentant permanent du Royaume-Uni, les États-Unis pensent également que le Conseil doit publier une déclaration présidentielle pour appuyer les efforts déployés par le Secrétaire général pour instaurer un véritable dialogue politique entre le régime et toutes les parties, condamner la regrettable répression des participants aux manifestations pacifiques et appeler le régime birman à libérer les détenus et les prisonniers politiques pour qu'ils puissent participer à un dialogue qui mènera à la réconciliation nationale.

Les yeux du monde entier sont braqués sur la Birmanie. Le peuple de ce pays traverse une période difficile. Comme tous les autres peuples, il mérite de vivre dans la paix, la prospérité et la liberté. Les États-Unis doivent se tenir à ses côtés et l'aider à mettre en œuvre une transition politique, dictature et oppression

disparaissant pour laisser la place à la réconciliation et la démocratie.

M. Al-Nasser (Qatar)(*parle en arabe*): Je voudrais tout d'abord exprimer nos remerciements au Secrétaire général pour sa déclaration. Je tiens également à remercier M. Ibrahim Gambari, Envoyé spécial du Secrétaire général, pour son important exposé au Conseil de sécurité sur sa récente visite au Myanmar. Ma délégation appuie vivement les efforts déployés par le Secrétaire général, en particulier par l'intermédiaire de son Envoyé spécial, M. Gambari. Nous espérons que ces efforts seront couronnés de succès.

Ma délégation condamne les actes de répression qui empêchent la propagation de la liberté dans toutes les parties du monde. Ils revêtent de nombreuses formes et manifestations. Nous regrettons les événements récents qui ont lieu au Myanmar et espérons que la situation retournera à la normale. Nous appelons au retour à la stabilité par des moyens pacifiques dès que possible, dans l'intérêt national du Myanmar.

À notre avis, la question du Myanmar doit être examinée de façon très professionnelle, sans parti pris ni discrimination. Nous devons comprendre que nous devons trouver des solutions, en évitant de recourir à un affrontement avec le Myanmar.

Il convient de rappeler que certains organes principaux et subsidiaires de l'ONU continuent d'examiner la situation au Myanmar. Le 2 octobre 2007, le Conseil des droits de l'homme a adopté sa résolution S-5/1 sur la situation des droits de l'homme au Myanmar. C'est pourquoi nous préférons que le Conseil de sécurité examine cette question en étroite coordination avec ces organes. Ma délégation voudrait également souligner que la meilleure façon, pour le Conseil de sécurité, de s'occuper de cette question serait d'appuyer les bons offices du Secrétaire général et de son Envoyé spécial, ainsi que ceux des organisations régionales et des pays voisins, pour trouver une solution à la situation au Myanmar et pour éviter toute ingérence quelle qu'elle soit dans la situation.

Enfin, nous appelons le Gouvernement du Myanmar à enquêter sur les violations récentes et à traduire les responsables en justice. Nous demandons au Gouvernement de régler ses affaires internes avant qu'il ne soit trop tard. Nous appelons vivement les autorités du Myanmar à coopérer avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général, à l'aider pleinement et à

manifestier davantage de souplesse, dans le but d'assurer la prospérité du peuple du Myanmar.

M. Spatafora (Italie) (*parle en anglais*): Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde reconnaissance au Secrétaire général et à son Envoyé spécial, M. Gambari, pour les efforts acharnés qu'il a déployés en notre nom à tous. Je ne saurais assez remercier le Conseiller spécial, M. Gambari, pour les efforts particuliers qu'il a faits. En effet, les messages qu'il a délivrés aux autorités du Myanmar et les objectifs de sa mission tels qu'il les a décrits sont des objectifs et des messages que, je pense, nous tous autour de cette table partageons. Fait plus important, je dirais qu'ils sont partagés par tous les membres dans leur ensemble.

L'exposé qu'il a présenté aujourd'hui confirme que sa mission lui a permis d'obtenir les meilleurs résultats possibles dans les conditions actuelles, au cours d'une visite de 48 heures et malgré toutes les limitations imposées. Il est vrai que, comme l'a dit le Secrétaire général, une possibilité nouvelle s'offre à nous, et je lance un appel aux autorités du Myanmar pour qu'elles ne la laissent pas passer.

Je ne doute pas que la déclaration de mon collègue du Myanmar montrera que nous sommes sur la bonne voie. Nous sommes convaincus que l'appui unanime manifesté par le Conseil de sécurité et par l'ensemble de la communauté internationale a joué un rôle décisif pour l'accès de M. Gambari aux acteurs politiques au cours de sa mission. Une fois de plus, la cohésion et l'unité de vision et d'objectifs se sont révélées être des moteurs puissants. L'ONU a réaffirmé son rôle exceptionnel en tant qu'organe légitime suprême et fiable de gouvernance internationale. Je me félicite de la présence parmi nous du Secrétaire général qui renforce ce message, et je l'en remercie.

Bien entendu, j'informerai soigneusement mon gouvernement de la teneur de l'exposé de M. Gambari qui brosse, de toute évidence, un tableau mitigé. La communauté internationale l'attendait avec impatience, et il sera certainement examiné très attentivement à Rome, conformément aux priorités centrales que notre gouvernement, notre parlement, notre société civile et notre opinion publique accordent à l'appel du peuple du Myanmar en faveur de la paix, de la démocratie et de la liberté.

Hélas, depuis que M. Gambari a quitté le pays, nous continuons de recevoir des informations très inquiétantes faisant état d'actes de répression. La

suspension des manifestations n'a pas été obtenue au moyen du dialogue ou de la réconciliation, mais par le biais d'une répression et d'une intimidation impitoyables que nous déplorons et condamnons vivement.

Il y a trois jours, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a manifesté, devant le Conseil des droits de l'homme, sa préoccupation à l'égard de la sécurité et du bien-être des bonzes et des milliers de personnes arrêtées pendant et après les manifestations pacifiques. Nous partageons pleinement ses préoccupations et nous nous associons à l'appel qu'elle a lancé aux autorités du Myanmar afin qu'elles rendent pleinement compte de leurs actes, y compris en donnant des informations précises et vérifiables sur le nombre de personnes tuées et blessées, et sur le lieu où se trouvent les personnes arrêtées ainsi que sur leur état de santé. Les organisations humanitaires devraient se voir accorder un accès sans entrave aux détenus. Une transition démocratique, qui sera assurée par le biais d'un moyen le plus sûr de parvenir à la paix et au développement au Myanmar.

Cet état de fait est progressivement reconnu par l'ensemble de la communauté internationale, de même que la nécessité de libérer immédiatement tous les prisonniers politiques et de reconnaître le rôle crucial qui doit être incomber à l'ONU à cet égard. La résolution consensuelle adoptée il y a trois jours par le Conseil des droits de l'homme témoigne du fait que la voix pacifique des manifestants au Myanmar a été entendue et mobilise l'attention de la communauté des nations dans son ensemble. Comme l'ont déjà dit d'autres orateurs, le Conseil ne saurait rester silencieux.

Nous sommes convaincus que, eu égard aux événements récents, il est de plus en plus difficile de contester la compétence de cet organe s'agissant d'examiner la situation au Myanmar. Notre profonde conviction se fonde sur les déclarations fortes que nous avons entendues ces derniers jours de la part des pays de la région, en particulier des ministres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la principale organisation sous-régionale. Nous devons continuer de travailler au plus haut niveau avec les protagonistes clés, notamment dans la région. Nous adressons des remerciements appuyés à la Chine pour le rôle constructif qu'elle a joué, et – j'en suis sûr – qu'elle continuera de jouer, ainsi que pour l'influence qu'elle exerce. Nous sommes convaincus que ces acteurs ont une responsabilité particulière pour

promouvoir une solution pacifique et démocratique à la situation actuelle.

Dans le même temps, le Conseil de sécurité doit être tenu régulièrement informé des faits nouveaux survenus sur le terrain et des progrès réalisés dans l'exécution de la mission des bons offices du Secrétaire général. Le message qui doit émaner du Conseil – pas nécessairement à la fin de la présente séance, mais certainement au cours des prochains jours – doit être un message d'appui vigoureux au Secrétaire général, afin de renforcer la position de M. Gambari, son Envoyé spécial, dans ses futures initiatives. Il s'agit de renforcer sa position dans la mise en œuvre des messages qu'il a transmis en notre nom à tous et dans la réalisation des objectifs de sa mission. Nous devons renforcer sa position. Je crois que c'est ce qui est en jeu, et j'ai pu constater que tous les orateurs, qui ont pris la parole avant moi, ont mis cet aspect en exergue.

Nous sommes convaincus que le rôle du Conseil est indispensable à la réalisation de nos objectifs communs dans le pays et au-delà, à savoir la réconciliation, la stabilité, la liberté et la démocratie. Je réaffirme ainsi la position exprimée par les ministres de l'Union européenne selon laquelle il importe que le Conseil de sécurité envisage des mesures supplémentaires. Pour sa part, l'Union européenne a déjà décidé de renforcer les sanctions imposées au régime du Myanmar, tout en fournissant simultanément une assistance humanitaire accrue au pays.

M. Arias (Panama) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, tout d'abord, associer la voix du Panama à celle des États Membres qui ont remercié le Secrétaire général pour sa participation, ainsi que M. Gambari pour l'action qu'il mène face à la situation délicate dans laquelle se trouve le Myanmar.

Je voudrais également saluer la manière dont se déroule le débat d'aujourd'hui. Je pense que le fait qu'il s'agisse d'une séance publique où participent le Myanmar et les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en fait un mécanisme favorisant la transparence des actions du Conseil de sécurité. Je regrette que nous n'ayons pas trouvé le mécanisme approprié pour entendre la voix du Conseil des droits de l'homme ou de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme dont la participation à l'examen de cette question est essentielle.

Je me dois aussi d'exprimer mes regrets quant au fait que nous n'avons pas pu entendre les représentants

du Myanmar ou de l'ASEAN avant les interventions des membres du Conseil de sécurité. Je pense qu'il aurait été préférable de les entendre avant nos interventions.

Tout indique qu'il y a une compréhension assez claire des faits survenus au Myanmar et des objectifs à atteindre : la protection des droits de l'homme, la libération des prisonniers, et la nécessité d'une entente nationale exempte de toute ingérence étrangère. Tous ces objectifs semblent très clairs. Le débat porte plutôt sur la manière de les réaliser. Pour le Panama, ce sont des objectifs que nous devons tenter de réaliser grâce aux efforts concertés de l'Organisation, et non pas par le biais d'initiatives séparées de ses divers organes et entités.

Dans ce contexte, la délégation panaméenne se félicite des déclarations qui ont été faites par l'ASEAN, et salue en particulier la résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme. Nous pensons que toute action entreprise par ce Conseil doit être en conformité et en harmonie avec ces déclarations précédentes.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous réjouissons de la participation du Secrétaire général à la séance d'aujourd'hui. Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Ibrahim Gambari, pour son exposé détaillé sur les résultats de la visite importante et utile qu'il a effectuée au Myanmar. La Russie n'a cessé d'appuyer la mission de bons offices du Secrétaire général et nous espérons que les efforts de M. Gambari produiront des résultats positifs et contribueront à faire progresser le Myanmar sur la voie du développement démocratique et d'une coopération constructive avec l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale.

Nous avons plusieurs fois exprimé notre grave préoccupation face à la situation au Myanmar durant les quelques jours d'embrasement dramatique qu'a connus le pays récemment et qui ont malheureusement donné lieu à des pertes civiles. Nous appelons les autorités du Myanmar ainsi que les forces d'opposition et les participants aux mouvements de protestation à faire preuve de retenue pour éviter une déstabilisation de la situation et de nouvelles flambées de violence. Nous attirons l'attention sur l'information selon laquelle les dirigeants du Myanmar se sont montrés désireux de coopérer avec la communauté internationale, notamment en recevant une nouvelle fois M. Gambari, et d'engager des discussions avec Aung San Suu Kyi et

d'autres dirigeants de l'opposition. Il est important que cette approche se traduise dans les faits.

La délégation russe a pris une part active à l'adoption de la résolution du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Myanmar. L'essentiel est selon nous d'encourager ce pays à mettre en œuvre de manière cohérente le programme de réformes démocratiques annoncé. Nous espérons vivement que les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et les autres États de la région poursuivront leur action en vue de promouvoir une normalisation de la situation au Myanmar.

Le Conseil de sécurité, quant à lui, a pour tâche de fournir un appui politique à M. Gambari, qui s'est vu confier mandat par l'Assemblée générale.

M. Voto-Bernales (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Ibrahim Gambari pour son rapport clair et détaillé sur sa récente visite au Myanmar. Il nous a présenté des preuves crédibles de la situation douloureuse qui est celle du peuple du Myanmar. Le Pérou est préoccupé par les violations des droits de l'homme et la crise humanitaire grave qui secouent le Myanmar.

La situation s'est dégradée au cours de l'année dernière, du fait que les autorités militaires ont intensifié la répression contre les opposants politiques et les minorités ethniques. Il s'en est suivi le déplacement de centaines de personnes à l'intérieur et hors du pays. Nous nous associons au rejet par la communauté internationale de la répression dont le monde a été témoin ces derniers jours contre des manifestants pacifiques. De même, les restrictions imposées aux libertés fondamentales, les détentions injustifiées, les cas de torture et d'autres formes de mauvais traitements sont autant de choses inacceptables. Nous rejetons la détention arbitraire de M^{me} Aung San Suu Kyi et d'autres dirigeants politiques, malgré les condamnations répétées de la communauté internationale.

Cette semaine, le Conseil des droits de l'homme de Genève a agi conformément à sa principale responsabilité, qui consiste à réagir lorsqu'il y a des victimes. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, le Pérou a soutenu activement l'adoption de la résolution.

En outre, l'augmentation du nombre de personnes déplacées et de réfugiés crée une grande instabilité qui

menace la sécurité dans la région. Dans ce contexte, le Pérou insiste sur la nécessité urgente de promouvoir la coopération et le dialogue comme moyens de trouver des solutions politiques visant à favoriser une transition démocratique et une réconciliation nationale véritable. Dans cet effort, la participation et la coopération des États voisins du Myanmar est très importante, de même que celle des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et de la communauté internationale dans son ensemble.

Pour terminer, le Pérou tient à exprimer son appui à la poursuite de la mission de bons offices entreprise par le Secrétaire général par l'entremise de son Envoyé spécial, M. Gambari, en espérant qu'elle mène à un dialogue avec le Gouvernement et les dirigeants du Myanmar.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Ghana.

Ma délégation est également reconnaissante au Secrétaire général de sa déclaration. Je veux aussi réaffirmer la confiance du Ghana dans ses bons offices au Myanmar. Nous appuyons fermement ses interventions positives dans la situation de ce pays, tant directement que par l'intermédiaire de l'Envoyé spécial, M. Gambari. J'adresse d'ailleurs nos remerciements à ce dernier pour l'exposé qu'il nous a présenté sur sa dernière mission au Myanmar, qui a suscité beaucoup d'intérêt dans le monde entier – à juste titre, car la situation au Myanmar est une question qui nous préoccupe tous.

Compte tenu des circonstances de la visite, nous estimons que M. Gambari mérite nos félicitations pour avoir discuté tant avec les autorités du Myanmar qu'avec leurs opposants, de même qu'avec les dirigeants régionaux, en particulier ceux des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Cela souligne l'importance persistante du rôle de l'Envoyé spécial en tant que lien vital, non seulement entre le Gouvernement et la population du Myanmar, mais aussi avec la communauté internationale au sens large.

Nous pensons que les événements récents dans le pays ont imprimé une nouvelle dynamique à la situation politique et nous sommes convaincus que la paix et la stabilité du pays à long terme reposent sur la réalisation des aspirations légitimes du peuple du Myanmar à la démocratie et à une vie meilleure. La

contribution de l'Envoyé spécial à cet égard revêt la plus haute importance.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil. Je donne à présent la parole au représentant du Myanmar.

M. Swe (Myanmar) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser au Conseil de sécurité au sujet de la visite du Secrétaire général adjoint Ibrahim Gambari au Myanmar, dans le cadre de la mission de bons offices confiée au Secrétaire général par l'Assemblée générale. Je remercie également le Secrétaire général pour sa déclaration. J'ai par ailleurs eu le plaisir d'apprendre que M. Gambari, après avoir fait rapport au Secrétaire général, a également informé le Président de l'Assemblée générale en début de journée.

Il a été fait mention d'une déclaration qui doit être prononcée aujourd'hui au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Je crois également comprendre que mon collègue, le Représentant permanent de Singapour, fera lui aussi une déclaration. Lorsque je l'ai contacté hier, il a eu l'obligeance de préciser que celle-ci ne serait pas prononcée au nom de l'ASEAN.

À la réunion des 10 représentants permanents des pays de l'ASEAN, juste avant la présente séance, le Représentant permanent de Singapour, qui assure la présidence de l'ASEAN, a eu l'amabilité de nous faire part de sa déclaration. Six représentants permanents, y compris celui du Myanmar, lui ont indiqué qu'ils considéreraient la déclaration en question comme présentant uniquement la position nationale de Singapour. Elle est certes orientée sur l'avenir, mais certains de ses éléments nous posent problème, notamment en ce qui concerne la référence aux sanctions.

Dans la vie de chaque nation, il arrive qu'il faille faire face à des situations délicates et les surmonter. Le Myanmar s'est retrouvé très récemment dans ce cas. Il a dû en effet faire face à un problème de taille. Toutefois, nous avons su rétablir la stabilité. La situation est désormais revenue à la normale. Actuellement, dans le pays tout entier, des gens organisent des rassemblements pacifiques dans le respect de la loi pour fêter la conclusion heureuse de la convention nationale, qui a posé les principes fondamentaux d'une nouvelle constitution, et dire leur aversion pour les récentes provocations des manifestants.

J'en viens maintenant à la visite au Myanmar de l'Envoyé spécial M. Gambari, que je remercie sincèrement pour son exposé.

Nous étions déjà convenus que M. Gambari se rendrait au Myanmar en novembre. Toutefois, après que le Secrétaire général Ban Ki-moon a rencontré notre Ministre des affaires étrangères le 26 septembre et a exprimé son souhait de dépêcher l'Ambassadeur Gambari au Myanmar plus tôt que prévu, le Gouvernement de l'Union du Myanmar a invité l'Ambassadeur Gambari à se rendre au Myanmar à partir du 29 septembre.

L'Ambassadeur Gambari a bénéficié d'un plein accès et de l'entière coopération du Gouvernement du Myanmar au cours de sa visite. Il a été reçu par le général en chef Than Shwe, Président du Conseil d'État pour la paix et le développement. Il aussi eu l'occasion de tenir des réunions distinctes avec le Premier Ministre par intérim et avec des porte-parole du Gouvernement, sous la direction du Ministre de l'information. De plus, il a rencontré à deux reprises Daw Aung San Suu Kyi. L'Ambassadeur Gambari s'est rendu dans l'État de Shan, dans le nord, où il a été témoin des conditions de paix et de stabilité qui règnent même dans des zones aussi reculées. Il a assisté, à Lashio, à un rassemblement de soutien pour marquer la conclusion réussie de la Convention nationale, à laquelle ont participé quelque 120 000 personnes. Il a aussi eu l'occasion de rencontrer les dirigeants d'un groupe armé qui est revenu à la légalité et a participé à la Convention nationale.

Avant la visite de l'Ambassadeur Gambari, des positions maximalistes avaient été exprimées par un certain nombre de pays, disant que l'Ambassadeur Gambari devait rencontrer le chef de l'État et que l'Ambassadeur Gambari devait aussi rencontrer Daw Aung San Suu Kyi. L'Ambassadeur Gambari a réalisé encore plus que ce qui était attendu de sa visite. À l'issue de sa visite, l'Ambassadeur Gambari est passé par Singapour et a rencontré le Premier Ministre Lee Hsien Loong, en sa qualité de Président du Comité permanent de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). À l'issue de la réunion, le Ministère des affaires étrangères de Singapour a publié un communiqué de presse, dans lequel il était mentionné que le Premier Ministre « a jugé encourageants l'accès et la coopération fournis par le Gouvernement du Myanmar à M. Gambari ».

Compte tenu de l'amélioration de la situation en matière de paix et de stabilité dans l'ensemble du pays et notamment à Yangon et Mandalay, les heures de couvre-feu imposées dans ces deux villes ont été raccourcies. Les autorités ont initialement arrêté un certain nombre de personnes pour les interroger. Celles qui n'avaient pas gravement enfreint la loi ont été relâchées ultérieurement. À ce jour – comme l'a dit l'Ambassadeur Gambari – 2 095 personnes en tout, dont 722 bonzes, ont été relâchées. Parmi les personnes relâchées figure une employée locale du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ainsi que sa famille; cette personne était le dernier membre du personnel local du PNUD encore détenu. D'autres remises en liberté vont suivre.

Sur le front politique, le Myanmar va poursuivre sa politique de réconciliation nationale. Nous allons résolument mettre en œuvre notre feuille de route en sept étapes pour répondre aux aspirations du peuple. Dans le cadre du processus de réconciliation nationale, notre chef d'État a transmis un message, par l'intermédiaire de l'Ambassadeur Gambari, disant en substance que si Daw Aung San Suu Kyi renonce à son attitude obstructive et conflictuelle, il serait prêt à la rencontrer en personne. J'ai également le plaisir d'informer le Conseil que l'Ambassadeur Gambari a à nouveau été invité à effectuer une visite au Myanmar au mois de novembre.

Nous sommes encouragés par la position exprimée par le Secrétaire général, affirmant que personne ne peut mieux relever les défis complexes auxquels est confronté le Myanmar que le peuple du Myanmar lui-même. J'aimerais rappeler, comme l'Ambassadeur Gambari vient de le faire lui-même, ce que l'Ambassadeur Gambari avait dit à cet organe lors d'un précédent exposé : la mission de bons offices est un processus et non un événement ponctuel. Il faut de la patience, du temps et de l'espace.

La coopération avec l'Organisation des Nations Unies est un principe de base de la politique étrangère du Myanmar. C'est dans ce contexte que nous coopérons pleinement avec le Secrétaire général et avec l'Ambassadeur Gambari dans le cadre de la mission de bons offices confiée au Secrétaire général par l'Assemblée générale. Ce processus avance bien. Plus important encore, malgré les récents événements tragiques, la situation au Myanmar n'est pas – je le répète, n'est pas – une menace à la paix et la sécurité régionales ou internationales. Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance aux membres du Conseil de

sécurité qui, aussi bien ici que dans leurs capitales, ont adopté cette position. Aucune action du Conseil de sécurité n'est requise par rapport à la situation au Myanmar.

Je voudrais par conséquent demander au Conseil de sécurité de s'abstenir de toute action qui nuirait à la mission de bons offices confiée au Secrétaire général par l'Assemblée générale. Pour notre part, nous allons continuer à coopérer avec l'ONU. À cet égard, je ne saurais faire mieux que citer notre Ministre des affaires étrangères qui, dans son allocution devant l'Assemblée générale, a dit : « Nous continuerons de travailler étroitement et de coopérer activement avec l'Organisation des Nations Unies. » (A/62/PV.13).

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Singapour.

M. Menon (Singapour) (*parle en anglais*) : En tant que voisin du Myanmar et partenaire de ce pays au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), c'est le cœur lourd que nous prenons la parole aujourd'hui. Les récents événements survenus au Myanmar ne peuvent pas être passés sous silence ou ignorés, même par les amis et voisins du Myanmar.

C'est pourquoi, le 27 septembre, nous avons fait une déclaration en notre qualité de président de l'ASEAN. Tous les membres de l'ASEAN étaient présents, y compris neuf des 10 ministres des affaires étrangères. La déclaration a exprimé notre révolusion face aux nouvelles indiquant que les manifestations étaient en train d'être réprimées par la violence. Elle a appelé à la retenue, à la réconciliation nationale, à la libération des prisonniers politiques, y compris Daw Aung San Suu Kyi, et a demandé au Myanmar d'œuvrer vers une transition pacifique vers la démocratie. Par ailleurs, la déclaration a exprimé notre appui à la visite de l'Envoyé spécial de l'Organisation des Nations Unies, M. Ibrahim Gambari. Elle a aussi fait référence à la grave incidence sur la crédibilité de l'ASEAN. Cela ne saurait par conséquent être une simple affaire intérieure du Myanmar.

Le 29 septembre, notre Premier Ministre, M. Lee Hsien Loong, a écrit au général en chef Than Shwe pour exprimer sa profonde préoccupation et pour exhorter le Myanmar à travailler avec M. Gambari en vue de trouver des moyens d'avancer. Le 2 octobre, notre délégation à Genève a fait une déclaration lors de la cinquième session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme, sur le projet de résolution relatif au Myanmar, et a souligné combien il importe d'appuyer la

mission de M. Gambari. Le 3 octobre, notre Premier Ministre, M. Lee, a rencontré M. Gambari pour l'assurer du plein appui de l'ASEAN et pour l'encourager à aller de l'avant dans les efforts de l'ONU.

Mais nous sommes réunis ici aujourd'hui pour regarder vers l'avenir et non vers le passé. Pour aller de l'avant, il y a certaines réalités que nous devons admettre. Premièrement, nous devons reconnaître que les efforts de l'ONU, incarnés par M. Gambari, sont uniques en leur genre et irremplaçables. À ce stade, M. Gambari représente notre meilleur espoir et sa mission est aussi la seule voie que nous ayons. M. Gambari est un diplomate chevronné et doué qui semble avoir gagné la confiance des deux côtés. La communauté internationale doit renforcer sa position et l'investir de l'appui, de l'autorité et du prestige requis. M. Gambari doit retourner au Myanmar et reprendre ses bons offices dès que possible, pour maintenir l'élan qui a été créé. Nous exhortons le Gouvernement du Myanmar à continuer de coopérer avec l'ONU et avec M. Gambari.

Deuxièmement, nous devons éviter de tomber dans le piège d'une simplification démesurée. La situation au Myanmar est compliquée. Comme le Secrétaire général l'a lui-même indiqué, nous ne devons pas essayer prématurément de classer la visite de M. Gambari comme étant un succès ou un échec. Il a réussi à lancer un processus qui peut apporter le changement au Myanmar. Le fait que le Myanmar ait permis à M. Gambari d'effectuer trois visites, y compris dernièrement au milieu de la crise actuelle, est encourageant. Cela montre que les autorités du Myanmar veulent maintenir une ligne de contact avec l'ONU.

Des nouvelles font état du fait que les autorités ont relâché certaines des personnes détenues. Malheureusement, de nombreuses autres personnes restent en détention et les arrestations semblent se poursuivre. Hier, le général en chef Than Shwe a annoncé qu'il était disposé à rencontrer Daw Aung San Suu Kyi, mais il a imposé des conditions préalables à cette réunion et, plus regrettable encore, Daw Aung San Suu Kyi est encore en détention. La visite de M. Gambari marque le début d'un processus long et ardu.

Troisièmement, nous devons être pragmatiques. Ce serait une grave erreur de penser que si le Conseil d'État pour la paix et le développement disparaissait de la scène politique demain, soudain tout irait bien et

tous les problèmes seraient automatiquement réglés. L'armée représente une institution clef au Myanmar, et elle est incontournable. Tout règlement pacifique de la crise exigera la participation de toutes les parties en présence, y compris l'armée. Si l'armée ne fait pas partie de la solution, il n'y aura pas de solution. Si le processus est mal géré, il pourrait provoquer davantage d'instabilité et entraîner davantage de souffrances pour le peuple du Myanmar. Thant Myint-U, un ancien responsable du Secrétariat de l'ONU qui est le petit-fils de U Thant, a récemment lancé une mise en garde, disant que le monde doit veiller à ce que le changement qu'il souhaite au Myanmar n'aboutisse pas au type d'anarchie que nous avons vue en Iraq.

Le Myanmar n'est pas un État homogène. De nombreux groupes ethniques armés sont opposés au régime du gouvernement central. Seul un cessez-le feu, même très fragile, peut empêcher la reprise des hostilités. Cela ne devrait pas constituer une excuse pour retarder les efforts qui s'imposent, mais nous ne voulons pas non plus d'une Yougoslavie en Asie du Sud-Est.

Il a également été question de sanctions supplémentaires. Ma délégation peut comprendre le besoin de sanctionner un comportement inacceptable. Nous ne devons en effet pas exclure cette possibilité. Mais nous devons réfléchir sereinement au véritable impact qu'auront des sanctions supplémentaires. Dans quelle mesure affecteront-elle un régime qui n'entretient que des liens indirects avec le reste du monde? Seront-elles utiles ou entraveront-elles l'action de l'ONU? Dans quelle mesure influenceront-elles la volonté du SPDC de coopérer avec M. Gambari? Quel sera leur effet sur le peuple du Myanmar? Toutes ces actions devraient afficher un seul objectif, celui de conforter la position de M. Gambari en tant que médiateur efficace.

Quatrièmement, l'ASEAN adoptera une position responsable. Le Myanmar fait partie de la famille de

l'ASEAN. Quoi que nous pensions du comportement d'un membre de la famille, il demeure membre de la famille. Mais l'influence de l'ASEAN est limitée. Cela a été souligné l'an dernier, lorsque les autorités du Myanmar ont refusé de coopérer sérieusement avec l'émissaire de l'ASEAN. Pourtant, ce sont ces mêmes autorités qui ont reçu M. Gambari et lui ont organisé un programme de travail substantiel, qui comprenait des réunions avec le général Than Shwe et Daw Aung San Suu Kyi. C'est un signal clair des préférences affichées par le Myanmar.

Il est dans l'intérêt de chacun de maintenir le Myanmar dans la famille de l'ASEAN, mais nous ne sommes pas le seul voisin du Myanmar. La Chine et l'Inde sont deux grands pays qui ont une longue histoire d'engagement auprès du Myanmar. Nous estimons qu'elles sont particulièrement bien placées pour apporter une contribution. Dans ce contexte, je voudrais féliciter la Chine de ses efforts discrets qui, nous en sommes convaincus, ont permis d'assurer à la visite de M. Gambari un caractère concret et constructif. Nous espérons que l'Inde jouera un rôle similaire. Le Japon, lui aussi, a un rôle important à jouer en tant qu'important fournisseur d'aide au Myanmar. Nous tous – la communauté internationale dans son ensemble – devons jouer le rôle qui nous revient. Étant donné l'ampleur et la complexité de cette entreprise, les bons offices de l'ONU et de M. Gambari constituent le seul moyen d'aller actuellement de l'avant.

Le Président (*parle en anglais*): Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations officieuses.

La séance est levée à 11 h 50.